Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 150

Artikel: Election au Conseil national : 28-29 octobre 1922

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257447

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mouvement Feministe

et le 25 de chaque mois Paraissant le 10

ABONNEMENTS

ETRANGER... . 6.50

Le Numéro....

SUISSE..... Fr. 5.—

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mile Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

12 insert. 24 insert

Fr. 45.— 80.— • 80.— 160.— 2 cases.

La case 1 insertion: 5 Fr.

Les abonnements partent du les janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Elections au Conseil National. — La II^{me} réunion des abonnés du Mouvement: La Rédaction. — Henri Pronier — L'Alliance à Lausanne: E. Go. — Tous les chemins menent à Rome... En route pour les 1588 abonnés! — De ci, de la... — Fédération abolitionniste: E. F.-N. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: Annie Leuch-Reineck. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL

28-29 OCTOBRE 1922

Que représenteront au Conseil National les députés élus dans notre canton?

La population entière à raison d'un député pour 20.000 habitants.

Quel est le chiffre, dans notre canton,

de la population masculine .

de la population féminine . . .

Qui nomme ces députés?

Les hommes seuls, PARCE QU'ILS VOTENT

LES FEMMES???

Elles sont plus nombreuses que les hommes, mais PARCE QU'ELLES VOTENT PAS, leurs intérêts les plus immédiats (travail des femmes et chômage, assurancematernité, moralité publique, etc.) ne seront pas directement représentés au Parlement tédéral.

Electeurs conscients, réfléchissez à cette injustice et travaillez à la faire cesser

> LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION GENEVOISE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

N. D. L. R. - Cette affiche va être apposée cette semaine dans le canton de Genève, et en même temps, avec les modifications nécessaires de chiffres et de signature, dans plusieurs villes du Jura bernois.

